

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 3179

présenté par
M. Zulesi, rapporteur thématique

ARTICLE 38

À la première phrase de l'alinéa 15, supprimer les mots : « dans le délai imparti ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.